

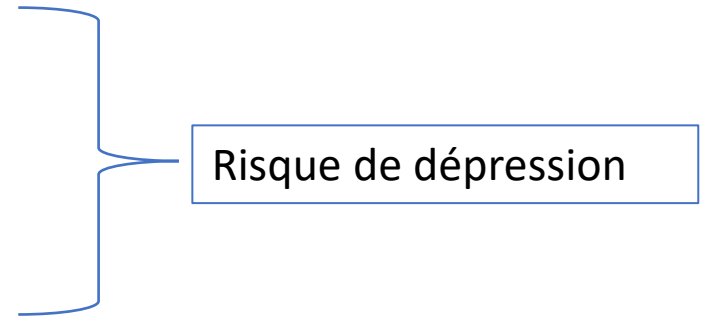
Notion de « 2^{nde} victime » après EIGS

- Définition : « un soignant impliqué et traumatisé par un événement imprévu et défavorable pour un patient et/ou une erreur médicale dont il se sent souvent personnellement responsable et qui occasionne un sentiment d'échec et remet en question son expérience clinique et ses **compétences fondamentales**» - Scott SD et al. (2009) *The natural history of recovery for the health care provider "second victim"*
- 45% des EIGS ont des conséquences psychologiques pour le(s) soignant(s) concernés voire pour le fonctionnement de l'équipe de soins*
- 52% si décès du patient*

**HAS – Rapport annuel d'activité 2017 sur les EIGS ; page 42*

Conséquences psycho pour le soignant

- Peuvent s'apparenter à un stress psycho-traumatique
- Sentiment de culpabilité
- Baisse de l'estime de soi
- Anxiété réactionnelle
- Troubles du sommeil
- Conduites addictives (toxiques, médicaments)



Conséquences psychosociales aussi :

- Isolement au sein du collectif (pertes de confiance mutuelles, jugements et a priori des collègues et de la hiérarchie, « autocensure » du soignant qui ne se sent plus « légitime »...)
- Majoration du risque de burn out
- Remise en question de son maintien au poste ou dans l'établissement
- Remise en question de son orientation professionnelle

Comment protéger les soignants après un EIGS ?

- Soustraire rapidement le soignant (aide immédiate et éviter « 3^{ème} victime »)
- Si arrêt de travail : déclaration AT
- Débriefing à chaud et RMM/CREX : recherche à comprendre le déroulé des faits plus que « recherche de la faute »
- Manifester présence et soutien (collègues, cadres, chef de service...)
- CDS => informe le service de santé au travail
 - => informe le soignant de la possibilité d'être reçu par le MdT
- CDS/Chef de service : recevoir le soignant à son retour (soutien, accompagnement)
- MdT => consultation systématique au plus tard :
 - A la reprise en cas d'arrêt de travail
 - A 15 jours/3 semaines même si pas d'arrêt de travail
 - => orientation psychothérapeutique si besoin

Impact sur le collectif des EIGS

- Confiance collective
- Confiance en son/ses collègues
- Confiance en soi
- Confiance dans l'organisation du travail dans le service
- Confiance dans son encadrement / chef de service
- Confiance dans l'institution (CH)

- Prévoir à distance systématiquement une réunion de service pour débriefing collectif, non pas de l'EIGS en lui-même, mais de ses conséquences collectives éventuelles.
 - ⇒ Libérer la parole, les non-dits, le ressenti collectif
 - ⇒ Exprimer les craintes, désamorcer les rumeurs